Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Publié le
ID : 038-243801255-20230309-D23_012-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS n°23-012
COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE

Acte mis en ligne le :	16/03/2023

Nombre de Membres En exercice : 36 Présents : 19 Votants : 26

L'an 2023, le jeudi 09 mars à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes à Heyrieux, sous la présidence de René PORRETTA, Président. Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : (Bonnefamille) ; Monique DELAY, Pierre-Louis ORELLE (Charantonnay) ; Laurence MUCCIARELLI, Alain NEPLE, Christian REY, Alexandra THOMAS (Diémoz) ; Christine FASSINOT (Grenay) ; Martine CHASTAGNARET, Christine NOWAK, Michel REVEYRAND, Patrick ROSET (Heyrieux) ; René PORRETTA (Oytier-Saint-Oblas) ; Véronique CHARDON, Bernard COCHARD, Aurélie VERNAY (Roche) ; Isabelle BOUQUET, Valérie MICHA-FRACHON, (Saint Georges d'Espéranche) ; (Saint-Just Chaleyssin) ; Ludovic HIRTH, Bernard JULLIEN (Valencin).

Absents : Daniel ANGONIN, Fabien BICHET, Michel CARLES, Patrick CASTAING, Alain CAUQUIL, Vanessa DEVAUX, Julie GASS-VERNAY, Valérie GENDRIN, Albert GIRERD-POTIN, Brigitte GROIX, Isabelle HUGOU, Murielle MUSTI, Robert PARISET, André QUEMIN, Régis ROUSSEL, Maryline TASCIOTTI, Joël TERRY.

Procurations :
Daniel ANGONIN à Patrick ROSET
Fabien BICHET à Pierre-Louis ORELLE
Alain CAUQUIL à René PORRETTA
Julie GASS-VERNAY à Bernard COCHARD
Valérie GENDRIN à Martine CHASTAGNARET
Albert GIRERD-POTIN à Michel REVEYRAND
Brigitte GROIX à Valérie MICHA-FRACHON

COMMISSIONS THEMATIQUES COMMUNAUTAIRES – MODIFICATIONS CONCERNANT LA COMMUNE DE CHARANTONNAY

Classification contrôle de légalité : 5.3.5

Par courrier électronique du 10/02/2023, M le Maire de Charantonnay nous a informés de son souhait que M Johnny DARTY remplace M Philippe PERICHON au sein de la commission « Environnement, Développement Durable ».

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- APRES APPEL A CANDIDATURES
- CONSIDERANT le candidat proposé par M le Maire de Charantonnay,
- DE DESIGNER M Johnny DARTY en qualité de titulaire pour la commune de Charantonnay au sein de la commission « Environnement, Développement Durable » ;
- DE MODIFIER la composition de ladite commission, comme suit :

COMMISSION ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE PRESIDEE PAR M CASTAING

COMMUNE	T/S	NOM PRENOM
BONNEFAMILLE	T	MICOUD Gérard
	T	VERNAY Julie
CHARANTONNAY	T	~~PERICHON Philippe~~ DARTY Johnny
	T	DELAY Monique
DIEMOZ	T	GALLON Philippe
	T	CLAUDEL Pascale
GRENAY	T	MONTAGNON Bruno
	T	BERCIMUELLE Laurent
HEYRIEUX	T	GENDRIN Valérie
	T	NOWAK Christine
	S	GIRERD POTIN Albert
OYTIER-SAINT-OBLAS	T	VISCOGLIOSI Béatrice
	T	PORRETTA René
ROCHE	T	BOIS Jean-Paul
SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE	T	REUTER Franck
	T	COLOMER Juan
	S	PERROT Frédéric
SAINT-JUST-CHALEYSSIN	T	PHILIBERT Nathalie
	T	BOUVIER Florence
	S	TRINCAL Marie-Hélène
VALENCIN	T	COURTHIAL Christelle
	T	DEVAUX Vanessa
	S	SERTIER Pierre

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes
Martine CHASTAGNARET	René PORRETTA	